

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00334 Numéro SIREN : 814 714 671 Nom ou dénomination : HOLDING OSSEDAT

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 2478

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING OSSEDAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		994 Rue du peuil 42370 RENAISON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 1 4 7 1 4 6 7 1 0 0 0 1 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 019 129	CV		2 019 129
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)			BJ	2 019 129	BK		2 019 129
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	865 366	CA		865 366
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	240 798	CG		240 798	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	141	CI		141	
	TOTAL (III)	CJ	1 106 307	CK		1 106 307	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 125 436	1A		3 125 436	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 93 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING OSSEDAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 370 300...)	DA	1 370 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	137 030		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	166 398		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	186 016		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 859 744	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	790 921		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	470 523		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 432		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	815		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 265 691		
	Ecarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 125 436		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	618 163		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	112		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING OSSEDAT		Néant ☐	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		FA	FB
		FD	FE
		FG	FH
		FJ	FK
		FC	
		FF	
		FI	
		FL	
		FM	
		FN	
		FO	
		FP	
		FQ	
		FR	
		FS	
		FT	
		FU	
		FV	
		FW	
		FX	
		FY	
		FZ	
		GA	
		GB	
		GC	
		GD	
		GE	
		GF	
		GG	
		GH	
		GI	
		GJ	
		GK	
		GL	
		GM	
		GN	
		GO	
		GP	
		GQ	
		GR	
		GS	
		GT	
		GU	
		GV	
		GW	

Produits d'exploitation		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
Production vendue { biens *		FD		FE		FF	
{ services *		FG	17 500	FH		FI	17 500
Chiffres d'affaires nets *		FJ	17 500	FK		FL	17 500
Production stockée*						FM	
Production immobilisée*						FN	
Subventions d'exploitation						FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 500
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	7 519
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	678
Salaires et traitements*						FY	
Charges sociales (10)						FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*						GA	
{ - dotations aux provisions*						GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 197
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 302
Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
Produits financiers							
Produits financiers de participations (5)						GJ	178 914
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	14 193
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
Différences positives de change						GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	193 108
Charges financières							
Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 469
Différences négatives de change						GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	13 469
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	179 638
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	188 940

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING OSSEDAT		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	31		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	31		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(31)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 893		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	210 608		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	24 591		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	186 016		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				31			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Règles et méthodes comptables****Désignation de la société : SAS HOLDING OSSEDAT**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 125 436 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 186 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

**Règles et méthodes comptables****Produits et charges exceptionnels**

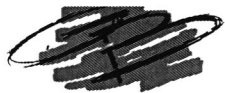
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs

Depuis mi-mars 2020, la crise sanitaire liée au coronavirus est survenue dans notre pays.

La situation, en France et de manière plus générale en Europe et dans le monde, reste incertaine. Cette crise a eu des impacts sur notre activité à compter de cette date, traduits dans les présents comptes annuels. Des impacts auront également lieu sur les comptes de l'exercice prochain, mais à ce stade, il est difficile d'en mesurer les incidences exactes. Nous avons pris toutes les mesures qui nous paraissaient souhaitables pour en limiter les effets et préserver au mieux, tant notre chiffre d'affaires, que notre trésorerie.

Etant difficile de mesurer les incidences de cette crise à plus long terme, les présents comptes annuels ont été arrêtés sans aucun ajustement lié aux conséquences futures de cet événement significatif, autre que l'incidence que nous avons constaté sur notre activité.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

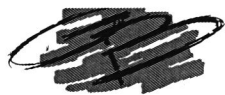
	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 018 728	500	99	2 019 129
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 018 728	500	99	2 019 129
ACTIF IMMOBILISE	2 018 728	500	99	2 019 129



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			500	500
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			500	500
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			99	99
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			99	99



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

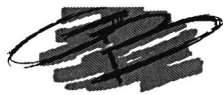
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI D.M.O.2002 42370 RENAISON	250	191 852	100,00	83 020
SCI LA LOGE OSSEDAT 42370 RENAISON	1 000	-115 253	99,00	-47 463
SCI LE VILLAGE COMMERCIAL 42370 RENAISON	500	-109 329	98,00	-30 613
SCI LA CHAROLAISE 42370 RENAISON	5 000	482 750	99,60	379 541
SCI DMO 2011 42370 RENAISON	500	267 568	100,00	3 914
SCI RGO MABLY 42370 RENAISON	100	-87 636	99,00	15 937
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI DMO CEBAZAT 42370 RENAISON	1 000	9 128	50,00	7 528
SCI C.M.O 42370 RENAISON	1 500	194 986	50,00	59 308
FINANCIERE CM 42155 OUCHES	5 000	-2 435	50,00	-423
SAS ESPACE AUTOMOBILE DMO 42300 MABLY	1 000 000	491 545	10,00	355 554
SCICV SHOT 42370 RENAISON	1 500	-1 558	33,33	-1 558

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 095 629	1 095 629	569 899		164 600
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	923 500	923 500	225 135		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 865 509 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	865 367	865 367	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	142	142	
Total	865 509	865 509	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int. courus c/c à recevoir	14 194
Total	14 194



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 370 300,00 euros décomposé en 13 703 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

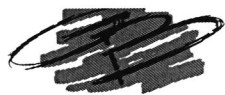
Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 265 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	112	112		
- à plus de 1 an à l'origine	790 809	143 281	572 439	75 089
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 432	3 432		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	471 339	471 339		
Produits constatés d'avance				
Total	1 265 692	618 164	572 439	75 089
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	126 887			
(**) Dont envers les associés	470 524			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 38 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 432
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	584
Banque - Intérêts courus à payer	112
Associés - intérêts courus	2 469
Divers - charges à payer	815
Total	7 412

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	142		
Total	142		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	17 500		17 500
TOTAL	17 500		17 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 850 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution CE</i>	129 878
Avals et cautions	129 878
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	790 225
Autres engagements donnés	790 225
Total	920 103
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

HOLDING OSSEDAT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 370 300 euros
Siège social : 994 Rue du peuil, 42370 RENAISON
814 714 671 RCS ROANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **186 016.53 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	186 016.53 euros
A titre de dividendes	40 000,00 euros
Soit 2,92 euros par action	
Le solde	146 016.53 euros

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à **312 414.62 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

110 000.00 euros, soit 8.02 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 110 000.00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

100 000,00 euros, soit 7,30 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et
voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Mickaël OSSEDAT



4 place du Champ de Foire
CS 80193
42313 ROANNE Cedex
Tél. 04 77 44 83 70
exco.hesio@exco.fr
www.exco.fr

Jean-Michel BOSIO
Olivier COMTE
Jérôme LAMY
Sylvie MIVIÈRE
Christophe TERRAS
François-Régis VIGNON
Frédéric VILLARS
Haïthem ZAÏED

HOLDING OSSEDAT

Société par actions simplifiée au capital de 1 370 300 euros

994 rue du Peuil – RENAISSON (42370)

SIRET : 814 714 671 00017 – APE :70 10Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

34 rue de Roanne
42510 BALBIGNY
Tél. 04 81 63 00 46
hesio.balbigny@exco.fr

50 rue de la République
69430 BEAUJEU
Tél. 04 74 04 88 27
hesio.beaujeu@exco.fr

11 place Baudinot
71120 CHAROLLES
Tél. 03 85 24 18 18
hesio.charolles@exco.fr

10 rue de Verdun
71170 CHAUFFAILLES
Tél. 03 85 26 10 51
hesio.chauffailles@exco.fr

2 rue des Charmes
71160 DIGOIN
Tél. 03 85 53 10 87
hesio.digoin@exco.fr

6 rue de la Genette
Zone Industrielle
71800 LA CLAYETTE
Tél. 03 85 28 05 42
hesio.laclayette@exco.fr

43 rue Louis Desrichard
BP 11102
71603 PARAY LE MONIAL
Tél. 03 85 81 62 70
hesio.paray@exco.fr

4 place du Champ de Foire
CS 80193
42313 ROANNE Cedex
Tél. 04 77 44 83 70
exco.hesio@exco.fr
www.exco.fr

Jean-Michel BOSIO
Olivier COMTE
Jérôme LAMY
Sylvie MIVIÈRE
Christophe TERRAS
François-Régis VIGNON
Frédéric VILLARS
Haïthem ZAÏED

HOLDING OSSEDAT
Société par actions simplifiée au capital de 1 370 300 euros

994 rue du Peuil – RENAISON (42370)

SIRET : 814 714 671 00017 – APE :70 10Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société HOLDING OSSEDAT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Société HOLDING OSSEDAT** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

34 rue de Roanne
42510 BALBIGNY
Tél. 04 81 63 00 46
hesio.balbigny@exco.fr

50 rue de la République
69430 BEAUJEU
Tél. 04 74 04 88 27
hesio.beaujeu@exco.fr

11 place Baudinot
71120 CHAROLLES
Tél. 03 85 24 18 18
hesio.charolles@exco.fr

10 rue de Verdun
71170 CHAUFFAILLES
Tél. 03 85 26 10 51
hesio.chauffailles@exco.fr

2 rue des Charmes
71160 DIGOIN
Tél. 03 85 53 10 87
hesio.digoin@exco.fr

6 rue de la Genette
Zone Industrielle
71800 LA CLAYETTE
Tél. 03 85 28 05 42
hesio.laclayette@exco.fr

43 rue Louis Desrichard
BP 11102
71603 PARAY LE MONIAL
Tél. 03 85 81 62 70
hesio.paray@exco.fr

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

*Le total des Titres de Participation inscrit à l'actif de la société s'établit à **2 019 129 euros** au 31 décembre 2022. Ils sont évalués à la valeur nominale et sont présentés page 9 de l'annexe. A l'appui des informations qui nous ont été communiquées lors de notre intervention, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur de ces actifs.*

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

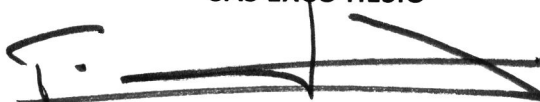
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROANNE – le 15 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
SAS EXCO HESIO



Frédéric VILLARS



Bilan Actif

	Brut	Amort. & Dépréciation	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 019 129		2 019 129	2 018 728
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 019 129		2 019 129	2 018 728
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				106 320
Autres créances	865 367		865 367	532 298
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	240 799		240 799	100 913
Charges constatées d'avance (3)	142		142	202
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 106 307		1 106 307	739 732
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 125 436		3 125 436	2 758 460
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 370 300	1 370 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	137 030	137 030
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	166 398	10 483
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	186 017	255 915
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 859 745	1 773 728
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	790 921	917 893
Emprunts et dettes financières diverses (3)	470 524	24 234
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 432	5 072
Dettes fiscales et sociales		37 533
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	815	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 265 692	984 732
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 125 436	2 758 460
(1) Dont à plus d'un an (a)	647 528	790 225
(1) Dont à moins d'un an (a)	618 164	194 507
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	112	112
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	17 500,00	100,00	212 440,00	100,00	-194 940,00	-91,76
Chiffre d'affaires	17 500,00	100,00	212 440,00	100,00	-194 940,00	-91,76
Total	17 500,00	100,00	212 440,00	100,00	-194 940,00	-91,76
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	7 519,64	42,97	13 362,86	6,29	-5 843,22	-43,73
Total	7 519,64	42,97	13 362,86	6,29	-5 843,22	-43,73
MARGE SUR M/SES & MAT	9 980,36	57,03	199 077,14	93,71	-189 096,78	-94,99
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	678,00	3,87	19 159,00	9,02	-18 481,00	-96,46
Total	678,00	3,87	19 159,00	9,02	-18 481,00	-96,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 302,36	53,16	179 918,14	84,69	-170 615,78	-94,83
Produits financiers	193 108,30	NS	124 107,81	58,42	69 000,49	55,60
Charges financières	13 469,79	76,97	7 572,48	3,56	5 897,31	77,88
Résultat financier	179 638,51	NS	116 535,33	54,86	63 103,18	54,15
RESULTAT COURANT	188 940,87	NS	296 453,47	139,55	-107 512,60	-36,27
Produits exceptionnels			4 663,14	2,20	-4 663,14	-100,00
Charges exceptionnelles	31,34	0,18			31,34	
Résultat exceptionnel	-31,34	-0,18	4 663,14	2,20	-4 694,48	-100,67
Impôts sur les bénéfices	2 893,00	16,53	45 202,00	21,28	-42 309,00	-93,60
RESULTAT DE L'EXERCICE	186 016,53	NS	255 914,61	120,46	-69 898,08	-27,31

**Règles et méthodes comptables****Désignation de la société : SAS HOLDING OSSEDAT**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 125 436 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 186 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 018 728	500	99	2 019 129
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 018 728	500	99	2 019 129
ACTIF IMMOBILISE	2 018 728	500	99	2 019 129

**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			500	500
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			500	500
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			99	99
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			99	99



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI D.M.O.2002 42370 RENAISON	250	191 852	100,00	83 020
SCI LA LOGE OSSEDAT 42370 RENAISON	1 000	-115 253	99,00	-47 463
SCI LE VILLAGE COMMERCIAL 42370 RENAISON	500	-109 329	98,00	-30 613
SCI LA CHAROLAISE 42370 RENAISON	5 000	482 750	99,60	379 541
SCI DMO 2011 42370 RENAISON	500	267 568	100,00	3 914
SCI RGO MABLY 42370 RENAISON	100	-87 236	99,00	15 937
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI DMO CEBAZAT 42370 RENAISON	1 000	9 128	50,00	7 528
SCI C.M.O 42370 RENAISON	1 500	194 986	100,00	59 308
SAS ESPACE AUTOMOBILE DMO 42300 MABLY	1 000 000	491 545	10,00	355 554
SCICV SHOT 42370 RENAISON	1 500	-1 558	33,33	-1 558
RONDET DEVELOPPEMENT 42155 OUCHES	2 000		39,68	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 095 629	1 095 629	569 899		164 600
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	923 500	923 500	240 135		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 865 509 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	865 367	865 367	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	142	142	
Total	865 509	865 509	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int. courus c/c à recevoir	14 194
Total	14 194



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 370 300,00 euros décomposé en 13 703 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 265 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	112	112		
- à plus de 1 an à l'origine	790 809	143 281	572 439	75 089
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 432	3 432		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	471 339	471 339		
Produits constatés d'avance				
Total	1 265 692	618 164	572 439	75 089
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	126 887			
(**) Dont envers les associés	470 524			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 38 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 432
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	584
Banque - Intérêts courus à payer	112
Associés - intérêts courus	2 469
Divers - charges à payer	815
Total	7 412

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	142		
Total	142		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	17 500		17 500
TOTAL	17 500		17 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 850 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution CE</i>	129 878
Avals et cautions	129 878
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	790 225
Autres engagements donnés	790 225
Total	920 103
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	